

Le français en CPGE scientifique

Les horaires alloués à cette matière sont les suivants : 2 heures de cours par semaine, 1 colle par trimestre, des devoirs surveillés.

Cette matière tient autant de la philosophie, telle qu'étudiée en terminale, que de la « matière » français étudiée pendant le second cycle. C'est pour cela qu'on parle généralement de français / philosophie.

On peut diviser l'enseignement du cours de français / philosophie en deux parties.

Les méthodes (principalement en première année)

- Écrit : il s'agit d'apprendre ou de perfectionner les techniques utiles pour les différentes épreuves de français aux concours : dissertation, contraction, réponse à des questions.
- Nature des épreuves
 - Concours de l'École polytechnique* : dissertation de 4 h.
 - Concours commun Mines-Ponts* : dissertation de 3 h.
 - Concours Centrale-Supélec* : 4 h pour effectuer la contraction d'un texte de 1 500 mots environ en 200 mots (plus ou moins 10 %) et une dissertation (avec un maximum de 1 200 mots) dont le sujet est un extrait du texte.
 - Concours communs polytechniques* : 4 h pour effectuer la contraction d'un texte, répondre à 2 questions (en général d'analyse ou de culture générale) sur le texte et rédiger une dissertation.
 - Concours e3a* : dissertation de 3 h.

L'étude des œuvres

Chaque année sont choisis un thème et trois œuvres (la plupart du temps deux littéraires et une philosophique) s'y rapportant. L'étude de ce thème au travers des trois œuvres doit permettre à l'élève de dissenter sur les sujets des concours ayant un rapport avec le thème de l'année (ou extrêmement rarement à celui de l'année précédente, puisque deux thèmes ont été abordés durant le cursus en CPGE).